



16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon | www.ies-bfc.com

CYSTITES – REALISER DES TESTS URINAIRES ET DELIVRER DES ANTIBIOTIQUES A L'OFFICINE

E-LEARNING

Objectif général de la formation	<p>Appliquer les logigrammes figurant en annexe II de l'arrêté du 17 juin 2024</p> <p>Savoir contacter le prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle)</p> <p>Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme)</p> <p>Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 3 et 4 n'est pas possible.</p>
Compétences à atteindre	<p>Savoir identifier les situations qui imposent au pharmacien d'adresser la patiente à un médecin</p> <p>Réaliser un test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie ce qui comprend outre la réalisation du geste, la prise en compte de la traçabilité à effectuer</p> <p>Savoir lire le résultat du test, interpréter celui-ci, en tirer les conséquences pour réorienter la patiente vers un médecin le cas échéant</p> <p>Connaître les antibiotiques que le pharmacien peut délivrer dans le contexte d'un test positif, leurs posologies, leur voie d'administration, leurs contre-indications, la durée de traitement et leurs effets indésirables</p> <p>Définir le traitement antibiotique pertinent selon la situation du patient</p> <p>Rechercher d'éventuelles allergies ou contre-indications</p>

	<p>Délivrer les conseils nécessaires lors de la délivrance</p> <p>Connaitre la conduite à tenir dans le cas où le test serait négatif</p>
Public visé	Pharmaciens
Prérequis	<p>Diplôme de Docteur en pharmacie</p> <p>Ne peuvent pas s'inscrire les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 9 mars 2023 (protocole de coopération pour la prise en charge de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles dans le cadre de l'exercice en structure coordonnée) ou au titre des arrêtés du 18 février 2021 et du 14 septembre 2023 (expérimentation Osys), ni les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la partie TROD au titre de l'arrêté du 1er août 2016 (TROD en général).</p> <p>Prérequis techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance minimum de l'environnement informatique sur PC, Mac ou tablettes - Connaissance Internet (navigation simple, recherche d'informations, connexion) - Messagerie électronique <p>Conditions matérielles : Poste multimédia personnel et/ou de la pharmacie connecté à Internet, tablettes</p>
Programme	<p>Séquence 1 : signes et symptômes de la cystite aiguë simple et prise en main du logigramme - 2 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et repérer les signes et symptômes d'une cystite aiguë simple et connaître les diagnostics différentiels - point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin - présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes de la cystite aiguë simple (pollakiurie et brûlures mictionnelles non fébriles), avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence - identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin. <p>Séquence 2 : test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie - 1/2 heure.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - conditions de recueil des urines (flacon stérile, élimination du 1er jet d'urine, délais d'acheminement à la pharmacie le cas échéant, etc.), d'utilisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et leucocyturie et de leur interprétation avec les critères de positivité - conditions à indiquer à la patiente pour le recueil des urines - conditions de réalisation du test - information sur le contexte de la lutte contre l'antibiorésistance - modalités à respecter pour la pratique en officine - présentation pratique de la réalisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie et interprétation - mise en pratique par les pharmaciens <p>Séquence 3 : prescription - 1,5 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de la fiche mémo HAS en vigueur (réalisée en collaboration avec la SPILF): cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme et des autres références bibliographiques pertinentes - présentation des molécules; posologies, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi - présentation des informations importantes et des règles hygiéno-diététiques à communiquer à la patiente - sensibilisation à la juste prescription des traitements médicamenteux et à la lutte contre l'antibiorésistance - traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant - présentation de cas pratiques.
<p>Méthode pédagogique</p>	<p>Alternance d'apports théoriques, d'exercices de mémorisation et de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées (cas de comptoir, notes, conseils, documents téléchargeables...).</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<p>E-learning</p>

Modalités d'évaluation	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation Questionnaire de satisfaction
Nombre maximum de stagiaires	Pas de maximum
Durée	4 heures
Intervenants	Anne-Laure CLAIRET (MCU-PH – CHRU Besançon) Béatrice ROSOLEN (Médecin Infectiologue – CHRU Besançon) Carole DEBOST (pharmacienne officinale)
Coût de la formation	110 euros TTC pour les titulaires 96 euros TTC pour les salariés Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL, andpc
Dates et lieu	Dans l'entreprise ou en tout autre lieu (Ex : domicile du stagiaire)
Modalités et délais d'accès	E-learning Fiche d'inscription à remplir Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et ne deviennent définitives qu'après accord pour le financement. Une fois la convention de formation signée par l'entreprise et le stagiaire, l'IES envoie un code de connexion à la formation. Le stagiaire a un mois pour terminer sa formation. Au-delà de ce délai, l'accès sera supprimé et la formation ne pourra être validée. Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session. Attestation de formation délivrée au participant après la formation sous réserve de valider à <i>minima</i> 8 item sur 10 lors du QCM de fin de session et si la durée minimum de 4h respectée.